



Jean-Pierre Maschi

Interview

«La sclérose en plaques est un scandale international»

Le Dr Jean-Pierre Maschi, médecin généraliste à la retraite depuis 1991, se bat depuis plus de 40 ans pour faire reconnaître sa découverte d'un lien existant entre la pollution électromagnétique, terme dont il est l'inventeur, et la sclérose en plaques, qui n'a donc rien d'une maladie virale selon lui.

«Simple» médecin généraliste, ainsi que vous vous décrivez, comment avez-vous été amené à découvrir cette nouvelle forme de pollution qu'est la pollution électromagnétique il y a 46 ans ?

Je dois pour cela présenter en quelques mots mon parcours : j'ai effectué mes études de médecine à Paris. Ancien externe des hôpitaux de Paris, je suis également titulaire de quatre diplômes d'hygiène et d'Action Sanitaire et Sociale, de médecine du Travail, et de médecine tropicale et médecine aéronautique. Après mes études, nous avons décidé, avec mon épouse, chirurgien-dentiste, de nous installer à Madagascar où j'ai exercé comme médecin généraliste de 1955 à 1962, avant de revenir nous réinstaller à Nice en 1963.

À partir de 1965, m'appuyant sur différents travaux scientifiques et sur mon expérience personnelle, j'ai commencé à réaliser que dans les pays industrialisés, les conditions de vie et la prolifération des appareils de toutes sortes, produisant ou utilisant le courant électrique, étaient capables de perturber l'environnement électrique par les ondes électromagnétiques qu'ils émettent, et d'occasionner une nouvelle forme de pollution que j'ai alors appelée pollution électromagnétique.

Plusieurs études scientifiques et constatations m'ont amené à cette conclusion.

D'une part la biométéorologie, science qui étudie les influences exercées par les phénomènes météorologiques sur les organismes vivants. On sait de tout temps que les personnes souffrant d'affections rhumatismales, cardiaques ou nerveuses (retenez bien ces termes qui sont très importants), connaissent une accentuation de leurs troubles avant un changement de temps. Hippocrate l'a décrit en son temps. On sait aujourd'hui que cela est dû à une augmentation importante des ions négatifs avant un orage. Une fois qu'il pleut ou qu'il neige, donc qu'il y a une production importante d'ions aéro-négatifs, ces mêmes personnes ressentent un soulagement.

D'autre part, plusieurs études montrent une augmentation importante des affections rhumatismales, cardiaques ou nerveuses dans les pays

industrialisés, alors qu'elles sont plus rares dans les pays en voie de développement. J'ai pu constater que des personnes relativement jeunes (dès 40 ans), souffraient déjà de douleurs, avaient déjà subi un pontage, etc.

J'ai rapproché ce constat de mon expérience à Madagascar où les autochtones présentaient peu de ces maladies. Elles étaient en effet très rares.

Tout ceci était bien sûr empirique, basé uniquement sur des connaissances livresques.

Troisième point : dans cette évolution de pensée, diplômé de médecine du travail, je suis tombé sur le livre du Dr Saint-Martin (voir encadré ci-après) : une étude complète sur l'électrocution. Dans ce livre de 170 pages, 40 étaient consacrées à ses complications tardives et généralisées. Elles sont essentiellement rhumatismales, cardiaques ou nerveuses : là, tout a basculé dans mon esprit. Ce que le courant électrique faisait, la pollution électromagnétique était peut-être aussi capable de le faire, suivant les gènes de prédisposition. Cela peut prendre 10, 15, 20 ans...

Désormais persuadé que la pollution électromagnétique existait, j'ai formulé, dès 1965, une théorie sur l'existence d'une lente et progressive électrocution des organismes humains qui, selon les individus et les facteurs génétiques de prédisposition, peut jouer un rôle déterminant dans les affections rhumatismales, cardiaques ou nerveuses. Ces maladies dites de civilisation.

C'est incolore, inodore, insonore, impalpable et indolore, cela touche les individus sans qu'ils s'en aperçoivent.

Votre expérience à Madagascar a beaucoup aidé à cette conclusion...

Simple médecin généraliste, je ne m'étais jamais intéressé à la recherche médicale et c'est ainsi de façon fortuite que j'ai été amené à prendre conscience de la pollution électromagnétique à une époque où personne, scientifiques y compris, n'en parlait.



Les complications tardives de l'électrocution

«L'électrocution accidentelle peut entraîner la mort et le nombre de tels accidents est grandissant avec la multiplication des appareils électroménagers. Les travaux effectués depuis plusieurs dizaines d'années ont mis en évidence les manifestations secondaires et tardives de l'électrocution. On a pu ainsi constater, chez de tels accidentés, l'apparition de troubles au niveau des principales fonctions de l'organisme». Et d'énumérer :

- **Appareil cardio-vasculaire : extrasystoles, fibrillation auriculaire, syndrome angineux, infarctus du myocarde, crises de tachycardie...**
- **Système nerveux : hémiplégie accompagnée d'aphasie, épilepsie, paraplégie pure ou sensitivo-motrice, névralgies cervico-brachiales, sciatiques, syndromes parkinsoniens, céphalées, cas dont l'aspect clinique évoque la sclérose en plaques, troubles psychiques et neuropsychiques.**
- **Altérations osseuses avec décalcification diffuse ou construction osseuse avec ostéophytes.**

Source : « Les atteintes oculaires déterminées par les accidents électriques », Dr Philippe de Saint-Martin, publié en 1957 par le Comité médical d'Électricité et Gaz de France (sur le site de Jean-Pierre Maschi : <http://www.jeanpierremaschi.com>)



*A brand new concept in domestic living.
...THE FABULOUS "FOODARAMA" BY KELVINATOR!*



On était dans l'ignorance totale de l'environnement et de l'écologie, qui n'a débuté qu'après 1968.

Je suis initialement parti avec une idée très simple, un constat que tout le monde peut faire : nous sommes nés nus et l'on pourra construire des maternités toujours plus sophistiquées, ce sera toujours le cas. Nous sommes nés pour vivre pieds nus, en contact avec la terre. À Madagascar, où la sclérose en plaques était inconnue, les autochtones marchaient pieds nus.

Nous oublions que nous sommes une espèce animale, que depuis une centaine d'années, nous avons modifié profondément notre environnement avec tous ces appareils ménagers, sans lesquels on ne peut imaginer vivre. Nous sommes constamment entourés d'ondes basse fréquence, ce qui crée des tensions permanentes. Et je ne parle pas des téléphones et des antennes relais qui émettent des ondes très haute fréquence et pour lesquels on ne peut donc pas parler de pollution électromagnétique. C'est encore autre chose.

Du constat de la pollution électromagnétique à l'élaboration d'un traitement pour s'en préserver...

J'ai en effet été amené à mettre au point un traitement en 1966, consistant en conseils d'hygiène générale en premier lieu. Je conseillais à mes patients d'éviter de porter des vêtements et sous-vêtements en nylon et fibres synthétiques (qui produisent de l'électricité statique), et de porter donc plutôt du coton, de supprimer les chaussures à semelle de caoutchouc ou plastique, et de leur préférer des semelles en cuir, d'être le plus souvent pieds nus, «à la terre», de prendre fréquemment des douches sur le corps entier ou sur les jambes, de se passer fréquemment les mains sous l'eau pour être «à la masse», de prendre des bains de mer quand

cela était possible.

C'est le bon sens, même le rapport de l'OMS sur la «Protection contre les rayonnements non ionisants» de 1985 stipulait ceci : «si le sujet n'est pas relié à la terre, il se produit une tension sur la surface de son corps. Cette tension est nulle, par contre, s'il est relié à la terre».

Et, comme les stations thermales proposent des minéraux depuis des siècles, j'ai choisi quelques minéraux secs et déshydratés que j'ai mis dans un petit sachet en coton, lui-même placé dans une ceinture en coton à mettre autour de la taille, (le sachet se trouvant placé au bas de la colonne vertébrale) que j'ai fait porter à mes patients.

J'ai constaté chez les personnes souffrant de rhumatismes des améliorations assez rapides.

C'est alors que tout à fait fortuitement vous avez été amené à vous intéresser à la sclérose en plaques.

Oui, c'est incroyable comme ma vie a été faite de concours de circonstances...

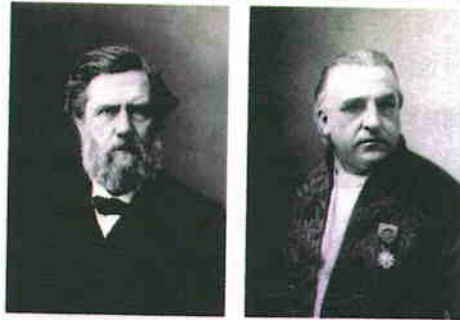
Le 29 avril 1967, je reçois dans mon cabinet une patiente de 58 ans souffrant d'une arthrose vertébrale très douloureuse et d'une sclérose en plaques depuis une trentaine d'années avec des tremblements importants dans les membres supérieurs et un déséquilibre important au niveau des membres inférieurs l'obligeant à marcher avec deux cannes. Je lui fais donc suivre mon traitement pour soulager les douleurs de cette arthrose.

Et au bout de quelques semaines, elle revient en me disant qu'elle a l'impression que ses douleurs vont mieux et que cela a également une action sur sa sclérose en plaques, son tremblement et son déséquilibre s'étant très légèrement améliorés.



Une co-description de la sclérose en plaques

Jean-Martin Charcot (à droite) et son ami Alfred Vulpian (1826-1887), physiologiste et neurologue, ont ensemble décrit la sclérose en plaques. Leurs travaux sur cette maladie ont été publiés en 1868 dans la «Gazette des hôpitaux». Extrait de l'ouvrage de Jean-Martin Charcot «Histologie de la sclérose en plaques. Leçon faite à l'hospice de la Salpêtrière par M. Charcot, et recueillie par M. Bourneville», où Charcot souligne notamment : «C'est à la Pitié Salpêtrière que la sclérose en plaques attira de nouveau chez nous l'attention. Dès 1862, M. Vulpian et moi nous en constatons des exemples».



À l'époque, je ne connaissais absolument pas cette maladie, ayant vu deux ou trois cas au cours de mes études. J'ai donc consulté des livres de neurologie et j'ai vu que c'était une maladie surtout connue dans l'hémisphère nord et dans les pays industrialisés, mais qu'elle était rare dans l'hémisphère sud et les pays en voie de développement. Ce serait donc une «maladie de civilisation» me suis-je dit.

Pourtant, depuis près de 150 ans, on considère la sclérose en plaques comme une maladie virale. Les professeurs, les spécialistes, tous répètent à longueur d'années qu'elle est une maladie virale, alors que toutes les recherches ont toujours échoué à trouver ce virus. Les théories actuelles continuent à chercher.

Selon vous, il n'y a donc aucun virus, vos observations sur cette patiente vous en ont convaincu

Tout à fait. Cette malade m'a fait remarquer au cours d'une consultation qu'elle connaissait une accentuation de ses troubles en cas de stress ou de contrariété, d'émotion ou d'énervement. Ce quotidiennement, plusieurs fois par jour dès qu'elle était énervée. Puis quand elle se reposait, tout redevenait normal. Premier constat de ma part : si elle était sensible à une émotion et qu'il y avait retour à la normale une fois apaisée, c'est qu'il n'y avait pas de lésion définitive du système nerveux central, sinon une accentuation uniquement passagère des troubles serait impossible. Deuxième chose à laquelle j'ai pensé tout de suite : il n'y a pas de virus. Comment en effet un virus pourrait déclencher une poussée à la suite d'un stress ?

À l'époque, aucun livre de neurologie ne faisait référence au stress. Pourtant, des centaines, des milliers de sclérosés en plaques savent très bien qu'ils y sont sensibles. On le reconnaît aujourd'hui enfin. Un article du Quotidien du médecin du 22 mars 2004, intitulé «Sclérose en plaques et vie quotidienne, un stress pourrait déclencher une poussée», relatait qu'une grande analyse de 14 études sur la sclérose en plaques indiquait une relation entre des éléments stressants de la vie quotidienne et la survenance d'une poussée d'exacerbation. Je cite la première phrase qui en dit long : «La notion de stress déclenchant une poussée de sclérose en plaques ou exacerbant la maladie remonte à Charcot, selon qui la sclérose en plaques pouvait apparaître des suites d'un chagrin, d'une

situation humiliante ou de revers sociaux». C'est en effet par Jean-Martin Charcot (1825-1893), considéré comme le père de la neurologie moderne, qui a décrit cette maladie pour la première fois le 14 mars 1868 (voir encadré ci-dessus), et patatra quelque temps après, les neurologues voient en elle une maladie virale sans fournir la moindre preuve qu'il y a un virus : c'est une monstrueuse supercherie acceptée par l'ensemble du monde médical depuis 1870 !

La sclérose en plaques est à mon avis un cas unique dans l'histoire de la médecine qui s'entête à chercher un virus qui n'existe pas !

Le cas de cette patiente m'a permis de formuler en 1967 une théorie multifactorielle de la sclérose en plaques combinant facteurs génétiques de prédisposition et facteurs environnementaux, en l'occurrence la pollution électromagnétique.

Pour en revenir à votre patiente justement : son état n'a ensuite fait que s'améliorer. Cette victoire a aussi été pour vous le début de vos ennuis...

Au bout de six mois en effet, après avoir suivi strictement mes conseils d'hygiène et pris un bain de mer chaque jour, elle marchait sans canne ! Ses troubles (tremblement des membres supérieurs et déséquilibre des membres inférieurs) avaient pratiquement disparu.

Cette femme tenait un dépôt de boulangerie sur le marché dans la Vieille-Ville de Nice. Elle était très connue et faisait l'admiration de tous pour son courage. La voir marcher sans canne a ainsi créé une révolution sur le marché, les gens criant au miracle ! Cela a fait grand bruit. J'ai alors commencé à recevoir dans mon cabinet des sclérosés en plaques de toute la région niçoise.

C'est ainsi que j'ai fait une présentation de malades à un chef de service de l'Hôpital Pasteur de Nice le 17 octobre 1967, et je me suis inscrit à la Société de médecine et de chirurgie de Nice pour fournir à mes confrères des informations sur le traitement.

Début mars 1968, un journaliste, directeur du bureau de l'AFP de Nice, qui connaissait bien la boulangère pour lui acheter son pain depuis des années, avait ainsi vu de ses yeux au fur et à mesure des mois son amélioration et avait rencontré d'autres de mes malades, est venu me voir pour me dire qu'il allait lancer une dépêche sur moi. ●●●

LA PARALYTIQUE a jeté ses cannes...



14 mars 1968, presse régionale : le journaliste relate le fait que la boulangère «impotente depuis plus de 20 ans» a «recouvré l'usage de ses membres» : «Ce miracle est l'œuvre d'un médecin de Nice qui aurait découvert une nouvelle thérapeutique qui, selon certaines informations, comprendrait l'emploi d'un liniment de formule inconnue».



Le président du Conseil de l'ordre des médecins des Alpes-Maritimes que je prévenais immédiatement me dit qu'on ne pouvait pas empêcher cela, mais que mon nom ne devait pas y figurer. La dépêche a été lancée le 13 mars 1968, sans que soit mentionné mon nom donc, et reprise dans la France entière. C'est là qu'ont commencé mes ennuis. Quatre jours plus tard, le professeur François Lhermitte, neurologue des hôpitaux, considéré à cette époque comme grand spécialiste de la sclérose en plaques (il était président du Comité scientifique du Comité national de la sclérose en plaques) mettait en garde, par voie de presse, les malades contre moi et ma thérapeutique, sans même me connaître et savoir en quoi consistait mon traitement ! Je lui ai donc écrit pour qu'il mette en place une commission d'enquête : je pouvais alors présenter plus de 500 malades améliorés, rhumatisants ou sclérosés en plaques. Il a refusé. J'ai écrit au ministère de la Santé, requerrant la même chose : pas de réponse.

Le 3 avril 1968, j'étais convoqué au siège du Conseil de l'Ordre des médecins des Alpes-Maritimes pour publicité et charlatanisme. J'étais radié à vie du tableau de l'Ordre des médecins le 6 décembre 1968, après décision prise le 17 novembre.

J'avais 40 ans et 15 de pratique de médecine.

Ils ont refusé d'examiner mes patients qui le leur demandaient. Ils ont refusé mon traitement (dénommé par mes patients «Maschithérapie»), tout comme ma théorie multifactorielle de la sclérose en plaques qui éliminait totalement l'idée de virus : imaginez la réaction de ces professeurs ! Pour eux j'avais commis le crime de lèse-majesté, je devenais le médecin à abattre, ils ont essayé de le faire pendant 30 ans.

Loin d'être farfelue, l'idée d'une combinaison d'un facteur génétique et d'un facteur d'environnement est reconnu maintenant depuis une trentaine d'années, même si on ne reconnaît toujours pas la pollution électromagnétique comme facteur environnemental.

Quant au rôle des virus, je donnerais pour exemple une émission télévisée diffusée le 9 février 1983, «Les jours de notre vie» consacrée à la sclérose en plaques à laquelle participaient plusieurs membres du Comité national de la sclérose en plaques et quatre virologues. Voici ce que conclut l'un d'entre ces derniers sur ce sujet : «Jusqu'à présent, il n'y a aucun argument certain qui nous permette de dire qu'il y a un virus,

sous quelque forme qu'il soit, à l'origine de la sclérose en plaques. Et on n'en trouve pas lorsqu'on cherche soit dans les tissus, soit dans le sang, soit dans le liquide céphalo-rachidien».

C'était il y a 28 ans et en 2011, les professeurs continuent à dire que c'est une maladie virale ! On a jamais vu un tel entêtement de la médecine à chercher quelque chose qui n'existe pas !

On se bat contre des gens qui sont d'une mauvaise foi hallucinante. C'est révoltant.

En ce sens, la sclérose en plaques est un scandale international. Nous avons connu le scandale du sang contaminé, celui de l'amiante, de l'hormone de croissance et plus récemment du Mediator® : la sclérose en plaques est un scandale qui remonte à plus d'un siècle !

Non seulement il n'y a pas de virus, mais en plus ces gens trompent les malades.

Par exemple, l'Association de Recherche contre la Sclérose en Plaques, ARSEP. Depuis 3 ou 4 mois, elle envoie des lettres rabâchant : «on cherche, on va finir par trouver», ce n'est pas vrai ! En outre, à chaque fois, ils terminent leur lettre par un appel au don de générosité !

Pour montrer jusqu'où on peut aller : la présidente de l'ARSEP, le Pr Catherine Lubetzki, adressait une lettre à ses adhérents le 15 juin 2009 où il est notamment stipulé : «Quant aux causes de la sclérose en plaques, elles sont encore mystérieuses. Le rôle d'un virus reste d'actualité, pas forcément dans le déclenchement de la maladie mais certainement dans son évolution» : c'est monstrueux ! Non seulement ils mentent, mais en plus ils mentent mal au grand public, journalistes, etc. C'est d'une mauvaise foi.

C'est comme la grossesse et la sclérose en plaques.

Que voulez-vous dire ?

Pendant des décennies, on a interdit aux jeunes sclérosées en plaques d'avoir des enfants, pensant que la grossesse pouvait être un facteur aggravant de la maladie. En 1992, un Professeur, membre de la Ligue française contre la sclérose en plaques, déclarait sur Europe 1, répondant à une question d'auditeur : «c'est une question qui a été débattue et, pendant longtemps, il a été considéré que la grossesse pouvait être un facteur aggravant de la maladie.



Si bien que pendant très longtemps sans qu'on ait fait d'études d'ailleurs, on a déconseillé les grossesses. C'était une simple remarque que s'étaient faite les neurologues de l'époque. Depuis, on a fait des études très précises et maintenant je crois qu'on peut vraiment affirmer que la grossesse n'est pas un facteur aggravant de la sclérose en plaques». Une «simple remarque que s'étaient faite les neurologues de l'époque» : c'est scandaleux et révoltant. Cela fait 40 ans que je dis que les sclérosés en plaques peuvent être enceintes.

Dès 1969, je savais que la grossesse n'était pas dangereuse pour cette maladie, simplement pour avoir vu des sclérosées en plaques, que j'avais en traitement, ayant eu précédemment un ou plusieurs enfants alors que la maladie s'était déjà déclarée. Elles avaient même constaté une amélioration de leur état général et des troubles de la maladie durant leur grossesse.

J'ai d'ailleurs cherché à comprendre pourquoi, questionnant un gynécologue. En fait, pendant la grossesse, les glandes surrénales produisent une quantité plus importante de cortisone. Ce taux redevient normal après l'accouchement. C'est cette «corticothérapie» légère qui améliorerait ainsi leur état, tandis qu'après l'accouchement, le taux redevenant normal, ces jeunes femmes pouvaient accuser une grande fatigue et même faire une poussée.

Je suis révolté de voir ces professeurs se permettre de raconter n'importe quoi.

Je reste persuadé que j'ai raison quand je dis qu'il n'y a pas de virus et que la sclérose en plaques est une maladie de civilisation. En plus de mettre au point un traitement, j'ai aussi cherché à expliquer médicalement ce qui se passait au niveau du système nerveux.

Qu'en est-il ?

Tout d'abord, précisons que le terme de sclérose en plaques n'est pas très approprié puisque la maladie ne se manifeste pas par des zones visibles sur la peau.

Cette maladie se caractérise par la destruction spontanée, que l'on est incapable d'expliquer, de certains manchons de myéline, qui protègent et l'axone et surtout permettent une bonne conduction de l'influx nerveux. C'est ce que l'on appelle la démyélinisation. Il se produit au niveau de ces zones de démyélinisation un durcissement, une sorte de sclérose, constituant des plaques réparties dans plusieurs régions : d'où le nom de sclérose en plaques.

L'hypothèse est que la sclérose en plaques est une maladie auto-immune, ce qui implique le système immunitaire qui lutte contre des agents étrangers. Cela voudrait dire que notre propre système immunitaire lutterait contre nous, une telle hypothèse nécessite la présence d'un virus, or il reste introuvable.

Partant de ma théorie selon laquelle cette maladie combine facteur génétique et environnemental (la pollution électromagnétique), voici ce que je pense.

L'influx nerveux forme une onde électrique qui subit des baisses et des

hausse de tension, comme le courant électrique de nos appareils ménagers). Le stress ou les émotions occasionnent chez tout le monde une surtension de l'influx nerveux, généralement bien supportée car notre organisme permet de retrouver une tension normale. Ce qui n'est pas le cas chez les sclérosés en plaques.

Chez une personne n'ayant pas la sclérose en plaques, il peut arriver que des manchons de myéline soient abîmés. Immédiatement, les oligodendrocytes correspondants produisent de la myéline pour réparer les zones détruites.

Ce n'est pas le cas chez les sclérosés en plaques : le gène de prédisposition dont ils sont porteurs ne leur permet pas de supporter les surtensions rapides de l'influx nerveux et les effets d'une lente et progressive électrocution occasionnée par la pollution électromagnétique.

Je m'explique. Comme dans le courant électrique, il se produit au niveau de l'influx nerveux l'effet joule (du nom de son découvreur) : un dégagement de chaleur.

Le fil électrique est entouré d'une gaine de protection en caoutchouc, comme l'axone est entouré de myéline. Quand il se produit une surtension accidentelle, la fonte de la protection est très rare car les interrupteurs coupent automatiquement le courant. Selon mon hypothèse, une surtension importante de l'influx nerveux provoque l'échauffement anormal de l'axone occasionnant par endroits la fonte de certains manchons de myéline. La myéline est en effet une substance grasseuse, donc très sensible à la chaleur.

Cette hypothèse je l'ai avancée en 1974, elle a tout de suite été refusée par les grands spécialistes de la sclérose en plaques. Aujourd'hui, plus encore que jamais, je demande à ce qu'elle soit étudiée par des scientifiques disposant de moyens techniques capables de la vérifier, en laboratoire.

Où en êtes-vous aujourd'hui ?

J'ai été radié à vie en 1968, accusé de publicité et charlatanisme, pour avoir mis au point un traitement qui marchait pour contrer les effets dévastateurs d'une nouvelle pollution dont je suis initiateur du terme et pour l'avoir reliée à la sclérose en plaques. J'ai continué à exercer illégalement (et donné des conférences régulièrement), soutenu par mes patients (ils m'ont secouru, ainsi que j'ai titré mon livre écrit en 1976), jusqu'en 1991, date à laquelle j'ai volontairement arrêté d'exercer.

J'ai subi trois procès pour exercice illégal de la médecine en 1971, 1974, et 1978 en étant à chaque fois condamné à des peines d'amende de principe. 200 francs d'amende...

En mars 1990, j'étais amnistié par le président François Mitterrand, puis réhabilité en février 2002 par le président Jacques Chirac.

Bilan : je suis vainqueur sur la reconnaissance de l'existence de la pollution électromagnétique : aujourd'hui, vous tapez ce mot sur internet, et vous trouvez 6 millions de pages qui en parlent. Je suis vainqueur également dans mon bras de fer avec l'Ordre des médecins puisque j'ai été amnistié et réhabilité.





Mais le refus persiste chez les spécialistes de la sclérose en plaques de voir un lien avec la pollution électromagnétique, maintenant qu'il existe un virus.

En 1968, en France, il y avait 25 000 sclérosés en plaques, il y en a 80 000 à l'heure actuelle. Dans le monde, il y en avait 1 million en 1968, il y en a aujourd'hui 2,5 millions ! Et cette hausse existe uniquement dans les pays industrialisés où la pollution électromagnétique augmente de façon considérable. La sclérose en plaques reste toujours très rare dans les pays en voie de développement.

En 2005, j'ai écrit un livre : « Combat pour une idée » : 550 pages où je mets en cause 100 personnes, dont 11 ministres de la Santé, des politiciens et tous les spécialistes de la sclérose en plaques. Je n'ai jamais eu une protestation, car je ne dis que la vérité.

J'ai ensuite créé mon site en mars 2009, contenant une centaine de pages relatant mon combat, toujours actuel, et deux interview. En juin 2010, un DVD a été réalisé sur mon cas par Jean-Yves Bilién « Chroniques d'un scandale ».

Après plus de 40 ans de lutte, je suis sorti indemne physiquement et moralement. Ma plus grande satisfaction vient de mes malades : ils m'ont défendu de façon extraordinaire. Ma grande déception a été de constater la bassesse de mes adversaires qui n'ont reculé devant rien, refusant d'examiner ma théorie, me faisant passer pour un charlatan avec radiation à vie. Ils ont essayé de me faire passer pour fou !

Les politiques ne sont pas mieux. Pendant 20 ans, j'ai écrit à tous les ministres de la Santé pour les mettre en garde contre la pollution électromagnétique, je n'ai jamais reçu de réponses. Les ministres de la Santé ont couvert implicitement ces professeurs.

J'ai d'ailleurs écrit au ministre de la Santé le 22 avril 2011, je n'ai toujours pas de réponse.

Des milliers de chercheurs dans le monde font des recherches sur la sclérose en plaques dans le seul but de trouver un virus qui n'a jamais existé que dans leur imaginaire !

Plus que jamais, j'en arrive à penser que j'étais destiné à dénoncer la théorie médicale du virus puisque j'en suis sorti moralement et physiquement indemne.

Je poursuis donc la lutte contre la théorie virale. Pour moi, la sclérose en plaques est une maladie de civilisation.

On prescrit aux malades des médicaments très coûteux et qui rapportent beaucoup d'argent, mais qui ne sont que des palliatifs. Non seulement, on n'agit pas sur la cause, mais en plus ils ne permettent diminuer la fréquence des poussées que de 30%.

Trois laboratoires se bagarrent pour fabriquer ces médicaments, cela leur rapporte des millions, si ce n'est des milliards. C'est énorme !

Si du jour au lendemain, on reconnaissait que cette maladie n'est pas liée à un virus, mais à la pollution électromagnétique, vous imaginez la dégringolade dans les chiffres d'affaires !

J'ai 83 ans, la moitié de ma vie a été consacrée à cette idée, à ce combat pour une idée. J'aurais pu, après mes études de médecine, rester à Nice et reprendre le cabinet de mon père. Mais non, je suis parti à « l'aventure » et c'est tout cela qui m'a permis de mettre au jour l'existence de la pollution électromagnétique et de sa possible responsabilité dans la sclérose en plaques.

En cela, j'ai vécu une histoire exceptionnelle, cela me galvanise, je ne regrette pas d'avoir consacré 40 ans de ma vie à ce combat extraordinaire loin de m'avoir éreinté. La preuve, je continue, puisque les spécialistes persistent dans leur voie virale.

J'ajoute que je n'ai jamais eu de sentiment de colère, malgré un constat ahurissant de la bassesse de mes adversaires.

En savoir plus

- Le site du Dr Jean-Pierre Maschi : <http://www.jeanpierremaschi.com>

- « Combat pour une idée : la pollution électromagnétique », Dr Jean-Pierre Maschi, Éd. France Europe, 2005

- « Chroniques d'un scandale : pollution électromagnétiques et sclérose en plaques », DVD de Jean-Yves Bilién, 2007 ; disponible en DVD et VOD sur filmsdocumentaires.com

- « Secours par mes malades », Dr Jean-Pierre Maschi, Éd. C.E.D.S., 1976